

Mr Gilles Desbrandes

30 Rue du moulin aux Moines
53940 SAINT BERTHEVIN
gilles.desbrandes@gmail.com
06.52.37.07.79

Madame la Préfète de la HAUTE-VIENNE
1, rue de la Préfecture
87031 LIMOGES CEDEX 1

Le Palais sur Vienne le 21 décembre 2021

Objet : Arrêté DL/BPEUP N° 2021/105 du 21 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

L'arrêté préfectoral en objet prévoit à son article 10 la remise du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, 30 jours à compter de la clôture de l'enquête soit le 26 décembre 2021.

Du fait du nombre d'observations enregistrées (538) et en accord avec la société VALECO, la commission d'enquête a remis son procès-verbal de synthèse et en a fait les commentaires lors d'une réunion le mercredi 8 décembre 2021. À la suite de la demande de la société VALECO et l'accord de la commission, le mémoire en réponse ne sera pas déposé avant le 24 décembre 2021.

Compte-tenu des réponses attendues, dont celles relatives aux 80 questions posées par une association, du travail d'analyse et du calendrier de fin d'année, la commission d'enquête ne sera pas en mesure de remettre son rapport à la date prévue.

Conformément à l'article L123-15 du code de l'environnement, la commission d'enquête formule une demande de délai supplémentaire de 19 jours, ce qui porte la remise du rapport d'enquête et des conclusions au vendredi 14 janvier 2022.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président de la commission d'enquête
Gilles Desbrandes

